



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 69799

Texte de la question

M. René Rouquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le statut des directeurs d'école. Depuis de nombreuses années, les directeurs d'école sont confrontés à des problèmes de plus en plus aigus. Alors que leurs responsabilités sont de plus en plus importantes, ils se plaignent de ne pas bénéficier de plus de « décharge de classe ». Il en résulte une désaffection inquiétante pour la fonction de directeur d'école puisque 4 500 postes seraient vacants. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre en faveur de ces personnels et pour endiguer cette crise des vocations.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69799

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6872